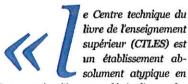
le CTLES soulage

les bibliothèques universitaires

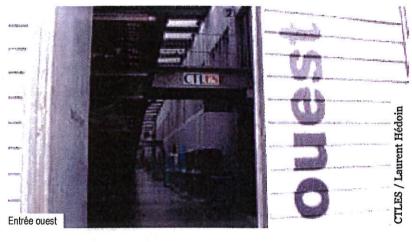
Structure unique en son genre, le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur a pour vocation de parer à l'engorgement des magasins des Services communs de documentation d'Île-de-France. Via la conservation de leurs collections et la mise en œuvre d'une gestion coopérative.



France puisqu'il sert au dépôt distant des collections des bibliothèques universitaires franciliennes », explique sa directrice adjointe, Bernadette Patte. En somme, une sorte de super magasin des Services communs de documentation (SCD) d'Île-de-France? « Je n'irai peut-être pas jusque-là, tempère la conservatrice, mais on peut parler de bibliothèque des bibliothèques universitaires, du moins dans le cadre d'une problématique de gestion des collections et des magasins ».

collecte

Mais avant de conserver les collections, il faut d'abord les transférer dans les locaux du centre, situés à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne). Ces opérations de transfert s'inscrivent au sein de campagnes d'une durée d'un à deux ans à fréquence régulière. « Nous préparons en



ce moment la prochaine qui se déroulera de septembre 2011 à juillet 2013 », confie Bernadette Patte. Communication auprès des SCD - « à charge pour les bibliothèques universitaires (BU) intéressées de se porter candidates et de préciser sur quelles collections et quels statuts » -, recueil des besoins en terme de place nécessaire et recrutement de déménageurs dans le cadre d'un appel d'offres public en constituent les principales étapes.

Les fonds ainsi transférés peuvent présenter trois statuts différents ; ils sont :

- purement et simplement cédés (suite à un désherbage en général et sa BU d'origine n'a plus aucun droit dessus);
- mis en dépôt (les BU en restent propriétaires);
- stockés provisoirement : dans le cas d'attente de nouveaux locaux ou en raison de manque de place ponctuelle.

communication dans le cadre du PEB

Dans les deux premiers cas, le CTLES prend en charge la communication des collections dans le cadre du prêt entre bibliothèques (PEB) et « verse régulièrement les notices d'ouvrages dans le Sudoc (1), comme toute bibliothèque universitaire », complète la directrice adjointe de l'établissement. Pour gérer ces fonds, le CTLES utilise le système intégré de gestion de bibliothèque et d'archives Clara-Loris de l'éditeur EverTeam. Les communications des collections s'effectuent donc uniquement dans le cadre du PEB. Plus de 10 450 demandes ont par exemple été traitées en 2011. « Exceptionnellement, précise Bernadette Patte, un chercheur peut venir consulter sur place, grâce à une petite salle de lecture présente dans nos locaux ».

des conditions de conservation idéales

Construit entre mai 1994 et mai 1996, le bâtiment qui héberge le centre, accueille également le centre technique de conservation de la BNF (2). « Conçu par l'architecte Dominique Perrault, il répond, avec ses quatre magasins traditionnels pour une part, et deux ma-

gasins industriels de grande hauteur pour l'autre, au besoin de stockage des collections », détaille la directrice adjointe. Qui fait preuve d'humilité, car au vu du détail des modalités de maintenance et de sécurité, on peut parler de conditions optimales de stockage : température de 18 °C et taux d'humidité relative de 50 %, contrôlés en permanence par des thermohygrographes mécaniques et électroniques, filtrage de l'air, conteneurs en polypropylène alvéolaire assurant une protection maximale contre poussière, lumière, bactéries, moisissures et insectes. Sans parler des dépoussiérages volume par volume, des réparations courantes (recollages, reliures, etc.) effectuées sur les thèses, ni des quelque 14 caméras de vidéosurveillance ou du système d'ondes périmétriques (sécurisant la clôture extérieure).

Mais à force de désengorger les magasins des SCD, ceux du CTLES sont promis eux aussi à une saturation prochaine et inéluctable. « Le déménagement des collections de la BULAC qui est en train de s'effectuer - environ 9 kilomètres linéaires - va nous permettre d'envisager plus sereinement



le prochain marché », explique Bernadette Patte. « Et nous venons de lancer le projet de construction d'une extension qui permettra de doubler la capacité de stockage. L'ouverture est prévue en 2015 ».

évolution vers la gestion coopérative

Le CTLES pilote, depuis 2005, en collaboration avec la bibliothèque interuniversitaire de Santé (Paris 5), le plan de conservation partagée des périodiques



de médecine en Île-de-France mettant notamment en place outils et méthodes nécessaires à sa réalisation. Une alternative supplémentaire à l'engorgement des magasins du centre ? « Pas tout à fait, indique la directrice adjointe, il s'agit plutôt d'une démarche parallèle. Les années passant, sont apparues des actions de mutualisation afin de gérer au mieux ces problématiques de place disponible. Il est ressorti d'un recensement de l'existant et des localisations que beaucoup d'établissements conservent les mêmes titres ». Le principe de ce plan réside dans l'identification, pour chaque périodique, d'une bibliothèque dédiée à sa conservation. Outre un accroissement de l'espace disponible dans les magasins, cette démarche permet la baisse des coûts de conservation, ainsi qu'un meilleur signalement via le Sudoc. En terme d'innovation, le CTLES ne s'est pas contenté de ce rôle moteur dans la gestion coopérative des collections et réfléchit en permanence sur les évolutions de sa mission. « Nous nous

Tepères

le CTLES en bref

Implantation du CTLES:

Bussy-Saint-Georges Marne la Vallée,

(Seine-et-Marne)

Capacité de stockage : 72 km-l, près de 3

millions de volumes

Rythme annuel d'accroissement des

collections : 4 km-l De façon détaillée :

27 km-l de périodiques ;

- 11,9 km-l de monographies ;
- 10,5 km-l de thèses (majoritairement en statut « cédées »)
- 17 km-l de collections de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne qui sont conservés à titre temporaire au CTLES dans le cadre des travaux de remise en sécurité.
- construction: 7.55 M€
- rayonnages, mobilier: 1,68 M€
- système informatique : 0,30 M€

Personnels : 26 agents dont 9 magasiniers, se répartissant, par statut, en 6 de Catégorie A, 8 de catégorie B et 12 de catégorie C.

(1) → www.ctles.fr

intéressons ainsi aux problématiques de numérisation, confie Bernadette Patte, et envisageons également de renforcer nos activités de conseil et d'expertise en ce qui concerne les questions de conservation, de logistique et d'aménagement des espaces de stockage ».

Guillaume Nuttin

(1) Le prêt entre bibliothèques ou PEB permet aux bibliothèques d'un réseau (ici animé par l'Abes, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) de demander et recevoir des documents issus d'un autre établissement, et à l'inverse, d'en fournir. Il est basé sur le catalogue collectif de l'enseignement supérieur, le Sudoc, conçu par l'Abes:

→ www.sudoc.abes.fr

(2) → www.bnf.fr/fr/professionnels/ conservation_a_la_bnf/i.conservation_bnf_sites/s. conservation_site_bussy.html